

Geneva Internet Platform

Digital Watch

NEWSLETTER
EN FRANÇAIS

Vous recevez des centaines d'informations
sur les politiques numériques.

Nous les recevons aussi.

Nous les décodons, contextualisons, et analysons.
Ensuite, nous les résumons pour vous.

TENDANCES DES POLITIQUES NUMÉRIQUES EN SEPTEMBRE

1. Développement des capacités cyber-offensives

Au cours des dernières années, les gouvernements ont renforcé leurs capacités de cyber-opérations. Notre analyse [montre](#) qu'au moins 30 pays ont activement poursuivi des opérations offensives.

En septembre, le Royaume-Uni et les États-Unis ont accru leurs efforts. Le Royaume-Uni a annoncé la création d'une cyber-force commune, avec un budget de 250 millions de livres, entre le ministère de la défense, et les services de renseignement du gouvernement, le GCHQ. [Cette](#) unité réunira 2000 employés recrutés au sein de l'industrie militaire et de la sécurité.

De l'autre côté de l'Atlantique, le gouvernement américain a publié deux cyber-stratégies dans lesquelles il prend une position plus agressive contre les cyber-activités malveillantes, et relie intérêts économiques et sécuritaires de façon très nette.

La première de ces stratégies constitue la première stratégie de cybersécurité de la Maison blanche en 15 ans. [Elle](#) appelle à des formes de coopération internationale (comme le rôle des parties prenantes sur un pied d'égalité), la forte interaction entre l'économie et la sécurité (la stratégie n'y fait pas seulement allusion, mais le mentionne clairement au sujet de questions comme

les flux de données et le vol de secrets commerciaux), et annonce la création d'une nouvelle initiative de cyber-dissuasion.

Le Département américain de la défense a lui pris une position un peu plus ferme à travers sa nouvelle cyber stratégie. [Elle](#) qui s'écarte significativement de la précédente stratégie datant de 2015. Appelant l'armée à « défendre en avançant » (une formule interprétée par un ancien officier du cyber commandement comme une défense active « plus ») [en](#) suggérant la conduite d'opérations sur des réseaux non américains afin d'arrêter des menaces avant qu'elles n'atteignent leurs cibles), cette stratégie est moins hostile aux risques que la précédente. Elle fait également référence au secteur privé comme un partenaire de confiance pour les forces militaires.

De plus, la Maison blanche a confirmé qu'elle a abrogé la directive politique présidentielle 20, qui stipulait qu'un complexe processus interinstitutionnel devait être suivi pour déployer des cyber-armes. [En](#) plus du fait que le cyber commandement a été élevé au rang de commandement unifié des forces armées en mai dernier, les nouvelles règles (classifiées) donnent au département de la défense plus de flexibilité et permettront des opérations cyber-offensives à travers les agences responsables.

[La suite en page 3](#)



73^{ème} AGNU – DEBAT GENERAL

Les discours lors du débat général ont réitéré les priorités politiques des pays – notamment en matière de numérique. Avec l'appui d'analyse de données, nous résumons ces questions. [Plus en pages 7-8](#). *Credit: UN Photo/Loey Felipe*

DANS CE NUMERO

GENEVE



Les débats sur les droits de l'homme et les cyber-conflits ont dominé le calendrier numérique de Genève en septembre. Nous nous intéressons de plus près aux discussions lors du Conseil des droits de l'homme.

[Plus en page 2](#)

BAROMETRE



L'analyse des développements en septembre révèle que les questions de droits numériques et de juridictions étaient importantes, tout comme la sécurité et le e-commerce.

[Plus en pages 4-5](#)

OCTOBRE



Le calendrier des politiques numériques est chargé comme toujours. Les événements listés dans notre section « à venir » reprennent les principales discussions en matière de numérique à garder dans votre radar.

[Plus en page 5](#)

GOUVERNANCE DES DONNEES



Des intérêts et priorités divergentes ont animé les discussions sur la gouvernance des données. Nous analysons les deux camps principaux.

[Plus en page 6](#)

Le numéro 34 de la revue de *Geneva Digital Watch*, publié le 2 octobre 2018 par la Geneva Internet Platform (GIP) et DiploFoundation | Traducteurs de l'édition française: Clément Perarnaud, Sorina Teleanu | Collaborateurs: Cedric Amon, Stephanie Borg Psaila, Amrita Choudhury, Andrijana Gavrilović, Stefania Grottola, Đorđe Jančić, Marco Lotti, Clément Perarnaud, Natasa Perućica | Conçu et réalisé par Viktor Mijatović, mise en page par Aleksandar Nedeljkov, CreativeLab de Diplo | En plus de la revue, vous pouvez trouver un traitement en profondeur des derniers développements sur l'observatoire *GIP Digital Watch* (<http://dig.watch>) et rejoindre les discussions le dernier mardi de chaque mois, en ligne, ou au Geneva Internet Platform (<http://dig.watch/briefings>) | Envoyez vos commentaires à digitalwatch@diplomacy.edu | Téléchargez le numéro sur <https://dig.watch/newsletter/september2018>

DEVELOPPEMENTS NUMERIQUES A GENEVE

De nombreuses discussions politiques se tiennent à Genève tous les mois. Les informations suivantes couvrent les principaux événements ayant eu lieu en septembre. Pour les comptes-rendus, visitez la section [Evènements Passés](#) de l'observatoire *GIP Digital Watch*.

Cyberstability Conference: Preventing and Mitigating Conflict

Cette conférence organisée le 26 septembre [par](#) l'Institut des Nations pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) au Palais des Nations portait sur un grand nombre de questions liées aux cyber-conflits. Certains de ces questions, comme le rôle et les responsabilités des Etats et du secteur privé, et la nouvelle résolution de la Russie (une des deux propositions) sur des normes pour le comportement des Etats dans le cyberspace, ont suscité de vifs débats. La conférence était structurée en 4 panels, et le premier a exploré le risque de conflit à travers l'usage malveillant des TIC. Les panellistes ont mentionné la difficulté de s'accorder sur des standards universels et les risques que cette incertitude pose pour les Etats et le secteur privé.

Le second panel s'est intéressé aux solutions et mécanismes régionaux pour la prévention des cyber-conflits. Soulignant que les approches doivent être spécifiques aux régions du monde où elles sont mises en application, les intervenants ont partagé des exemples à suivre de l'Union africaine, la région Asie-Pacifique, l'UE et l'OCDE. Le troisième panel portait sur le rôle du secteur privé afin de contrer la prolifération de capacités offensives. Des panellistes représentant le secteur privé et le monde académique ont présenté différentes techniques, allant du « name and shame », aux incitations commerciales et assurances du marché.

Le dernier panel a discuté des processus multilatéraux à travers différentes initiatives. Plusieurs des panellistes ont réitéré l'importance de trouver un accord commun sur l'applicabilité des règles internationales dans le cyberspace et sur l'application des recommandations du GEG de l'ONU.

Conseil des droits de l'homme, 39ème session

Au cours de la 39ème session du Conseil des droits de l'homme (du 10 au 28 septembre) [plusieurs](#) rapports ont été examinés, notamment celui du Haut commissariat pour les droits de l'homme sur le droit à la vie privée. [\[link\]](#) Sur la base des travaux de la réunion d'un groupe d'experts qui s'est réuni en février, ce rapport indique que le droit à la vie privée ne se limite pas seulement aux espaces privés, comme le foyer, mais s'étend aux espaces publics et aux informations publiques. Il met en garde contre les pratiques intrusives qui utilisent les technologies pour limiter la vie privée des citoyens aussi bien en ligne qu'hors ligne, et affirme que le cadre international des droits de l'homme offre une base solide pour répondre aux défis posés par l'ère numérique. En ce qui concerne les responsabilités du secteur privé, ce rapport fait référence aux Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (en particulier le pilier 2) comme une référence fondamentale pour toutes les entreprises, peu importe leur taille, secteur, contexte d'opération et structure, pour permettre de d'empêcher et de répondre à leurs impacts négatifs sur les droits de l'homme, et en particulier au droit à la vie privée.

Confidentialité des communications et vie privée des données à l'ère numérique (side event - Conseil des droits de l'homme)

Ce side event de la 39ème session du Conseil des droits de l'homme organisé le 25 septembre [par](#) Privacy International et le International Network of Civil Liberties Organizations, avec le soutien des gouvernements de l'Autriche, du Brésil, du Lichtenstein, du Mexique, et de l'Allemagne. Cet événement s'est intéressé aux récents développements aux niveaux national et international en matière de protection de la confidentialité des communications et des données personnelles. Cet événement était une plateforme pour partager les résultats des études suivantes : le rapport du Haut Commissariat pour les droits de l'homme sur « le droit à la vie privée à l'ère numérique » [le](#) rapport publié par le International Network of Civil Liberties Organizations « Unanswered questions : International information sharing » [et](#) le rapport d'engagement politique de Privacy International intitulé « The Key to data protection » [De](#) plus, ce panel a échangé sur la question des principes de la protection des données, la protection et l'application de la vie privée et de la protection des données en matière de collecte et utilisation de données biométriques, et sur les implications pour la vie privée de l'utilisation et application de l'IA.

Nouvelles technologies et droits de l'homme (side event - Conseil des droits de l'homme)

Dans un autre side event sur les questions numériques organisé le 26 septembre [par](#) l'Institut de recherche sur le développement social des Nations-Unies (UNRISD) et par les missions permanentes de Corée du Sud, d'Autriche et du Danemark, les discussions ont porté sur la possibilité d'utiliser les technologies comme un catalyseur pour le progrès de la condition humaine, à travers la réduction des inégalités et l'augmentation des opportunités. Les intervenants ont mis en garde par rapport au fait que la technologie peut répliquer les inégalités existantes et les déséquilibres de pouvoir ; la technologie n'étant qu'un cadre, elle montre le monde tel qu'il est. Il est donc du ressort des hommes d'en faire un usage favorisant un changement positif. De plus, les intervenants ont aussi mentionné que les technologies posent des défis pour les droits de l'homme, notamment en ce qui concerne d'assurer la responsabilité et la transparence des fonctions d'un terminal. Ainsi, la plupart des panellistes ont souligné l'importance de vérifier avec précaution les conséquences en termes de droits de l'homme d'une technologie avant qu'elle soit mise sur le marché, le besoin de développer une approche multipartite lors de l'étude de nouvelles technologies afin d'en limiter les violations des droits de l'homme, et l'importance de considérer la vie privée dès la conception d'une technologie (privacy by design).

TENDANCES DES POLITIQUES NUMERIQUES EN SEPTEMBRE

Suite page 1

2. Les discussions en matière de localisation des données s'intensifient (à nouveau)

Les discussions sur la localisation des données se sont intensifiées en septembre, notamment du fait des débats sur la nouvelle proposition de loi sur le e-commerce en Inde, qui a été publiée cet été. Cette loi est controversée en raison de ces dispositions en matière de localisation des données, qui imposent aux entreprises de vente en ligne de stocker les données de leurs utilisateurs en Inde, et également des dispositions visant à faire diminuer les pratiques de remises trop importantes (c'est-à-dire des offres anormalement avantageuses) qui sont critiquées par les entreprises étrangères ayant grandement investi dans ce pays.

En septembre, le gouvernement indien a annoncé une révision de ce projet de loi, et a formé un nouveau groupe [pour](#) répondre aux inquiétudes des parties prenantes concernant ce texte.

Au cours des dernières années, les discussions sur la gouvernance des données se sont polarisées. Ceux qui souhaitent avoir des données qui circulent librement à travers les frontières estiment que cela permet d'entretenir la croissance économique et constitue un élément essentiel dans le développement de technologies émergentes comme l'intelligence artificielle (IA). La plupart des limitations sont donc injustifiées et nuisibles. D'un autre côté, ceux qui pensent que les données doivent rester à l'intérieur des frontières soulignent souvent que le droit à la vie privée peut seulement être garanti si les données sont localisées et que l'accès aux données par les autorités d'exécution de la loi en est également facilité. [Lire plus en page 6](#)

Dans les débats au cours de ce mois, les discussions ont suivi cette même tendance. La recherche de solutions offrant une approche équilibrée en matière de gouvernance des données, ou tout du moins des éléments de compromis, se poursuit.

3. Des appels pour renforcer la coopération numérique.

Lors des débats de l'Assemblée générale des Nations-Unies de cette année les questions numériques ont été plus importantes

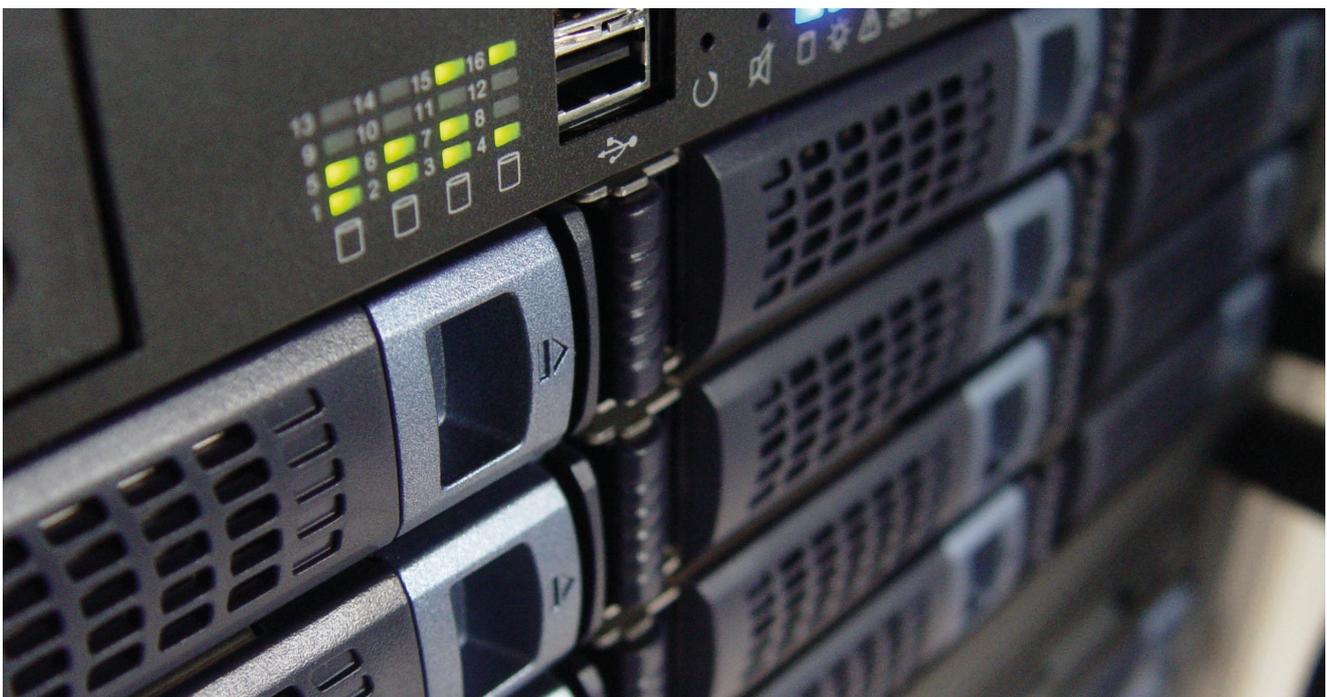
que lors de la précédente édition. [Lisez notre analyse en pages 7 et 8](#)

Plusieurs chefs d'Etats ont appelé à une coopération internationale renforcée visant à considérer les technologies comme des amplificateurs aussi bien des opportunités que des risques pour les sociétés modernes. La France a réitéré le fait que nous devons établir des règles contemporaines qui permettront de réconcilier le développement de l'IA avec nos normes éthiques. [Le Qatar a proposé d'accueillir une conférence](#) [pour](#) discuter d'un instrument international pour la cybersécurité.

La Suisse a proposé de faire de Genève une plateforme pour le dialogue sur les nouveaux défis à l'intersection de la politique, de la société, de l'innovation, de la science et de l'économie. [tandis](#) que le Royaume-Uni a fait référence à la nécessité d'une coopération globale pour fixer et appliquer des règles justes pour le commerce, la fiscalité, et le partage de données.

En réponse aux appels croissant pour une coopération numérique, le secrétaire général de l'ONU a établi un Panel de haut-niveau pour la coopération numérique en juillet, avec pour but de trouver des voies et moyens pour répondre aux défis numériques. Ce Panel s'est réuni pour la première fois à New York (24-25 septembre) et a ouvert la voie à des consultations mondiales sur les valeurs, principes, et modalités de la coopération numérique sur des questions comme les droits de l'homme et le facteur humain, l'économie inclusive, et la gouvernance des données. [Ce Panel](#) tiendra sa seconde réunion à la fin du mois de janvier, et produira son rapport en mai 2019.

Cette semaine numérique chargée à New York a également été marquée par le lancement par Microsoft de sa campagne Paix numérique [\(le 24 septembre\)](#) qui a réuni soutien et signatures pour un cyberspace plus sûr. La dernière initiative de Microsoft vise à encourager les gouvernements, l'industrie, la société civile et les citoyens à travailler en faveur de la cybersécurité et à la cyber paix. Cette initiative, parmi d'autres propositions, devrait être discutée lors du Forum de la paix à Paris en novembre, ainsi que lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet.



Credit: Manuel Geissingner from Pexels

POLITIQUES NUMERIQUES: DEVELOPPEMENTS EN SEPTEMBRE

Le baromètre mensuel sur la gouvernance de l'Internet suit les questions spécifiques qui animent les débats publics, et vise à révéler les tendances du moment en comparant leur évolution chaque mois. Le baromètre détermine la présence de problèmes spécifiques de gouvernance d'Internet par rapport au mois précédent. *En savoir plus sur chaque mise à jour.*

Architecture globale de la gouvernance de l'Internet



Même importance

Le nouveau panel de haut-niveau des Nations-Unies sur la coopération numérique a continué de travailler sur les mécanismes politiques en matière numérique avec des acteurs à travers le monde. Les principales priorités de ce panel comprennent notamment la formation des individus, organisations et gouvernements pour s'adapter à l'ère numérique, la mise au centre de l'homme et du facteur humain au cœur de la technologie, et les moyens pour combler la fracture numérique.

Développement durable



Même importance

L'Union internationale des télécommunications (UIT) et ONU Femmes, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine ont lancé une nouvelle initiative pour développer les compétences numériques des filles et jeunes femmes d'Afrique.

Dans son rapport annuel 'The State of Broadband: Broadband catalyzing sustainable development', la Commission de haut-niveau pour le développement numérique a révélé qu'un nombre croissant de gouvernements ont commencé à évaluer le statut de leur haut-débit dans leurs plans nationaux. Ce rapport cite également la croissance rapide de l'utilisation des services de finance en ligne – actuellement 15.8 % de la population mondiale en fait usage – une part qui pourrait atteindre 40 % en 2025.

Sécurité



En progression

Les Etats-Unis ont publié leur première stratégie de cybersécurité en 15 ans. Dans le même temps, le Département d'Etat à la défense a publié un résumé de sa nouvelle cyberstratégie qui appelle l'armée à défendre en avançant et de perturber les cyber-activités à leur source.

La Commission européenne a proposé de nouvelles règles pour assurer que les contenus terroristes en ligne soient rapidement supprimés. Ces nouvelles règles indiquent que les contenus doivent être retirés par les plateformes une heure après qu'elles en aient été notifiées par les autorités nationales compétentes. Les plateformes devront également adopter des mesures proactives pour empêcher qu'elles ne soient utilisées à des fins terroristes.

Les données d'environ 130 millions de clients du groupe hôtelier Huazhu Hotels Group ont été vendues sur le darknet pour 8 bitcoins – une somme très faible pour une base de données de 141.5 GB contenant les 240 millions d'archives de données personnelles.

Commerce électronique et Economie de l'Internet



En progression

La Commission européenne a publié un concept paper sur la modernisation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette publication intervient quelques jours après le dernier discours du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker sur l'état de l'Union, dans lequel il avait souligné la nécessité de répondre aux menaces pesant sur le multilatéralisme et de s'engager dans une réforme de l'OMC.

La Chine a annoncé un investissement de plusieurs milliards de dollars pour le développement de l'économie numérique au cours des cinq prochaines années, à travers des projets dans le big data, le cloud computing, les villes intelligentes, et les routes de la soie numériques.

Le gouvernement indien a annoncé une révision de sa récente proposition de loi sur le commerce en ligne, suite à des critiques venant notamment du secteur privé. Le gouvernement a formé un nouveau groupe pour répondre aux préoccupations des parties prenantes en la matière.

La capitalisation boursière d'Amazon a dépassé le trillion de dollars, en faisant la seconde entreprise américaine à passer ce cap, après Apple en août de cette année.

Droits en ligne



En progression

La Cour européenne des droits de l'homme a statué que Tempora, le programme britannique de surveillance de masse révélé par le lanceur d'alerte Edward Snowden, violait le droit à la vie privée des personnes ciblées.

Dans une déclaration concluant la réunion ministérielle 2018 des pays du Five Eyes, ces juridictions ont appelé les entreprises technologiques à volontairement établir des solutions légales permettant d'accéder aux données privées.

Au Luxembourg, la Cour de Justice de l'Union européenne a entendu plus de 70 parties prenantes durant 7 heures d'auditions dans le cadre de l'affaire opposant Google et l'autorité de protection des données française (la CNIL) sur le droit à l'oubli. La CNIL estime que les droits des citoyens européens ne sont pas respectés, tandis que Google avance que l'UE ne doit pas avoir à imposer ses vues sur les autres.

Juridiction et Questions légales



En progression

Le Parlement européen a approuvé des amendements à la directive européenne sur le droit d'auteur, qui vise à harmoniser des aspects des lois sur le droit d'auteur à travers l'UE. Ce vote concernait notamment deux points très controversés, dans les articles 11 et 13, sur la taxe sur les liens et le filtrage automatique des contenus, qui ont été grandement repris dans ces amendements.

Infrastructure



Même importance

SACS, le nouveau câble sous-marin connectant l'Amérique du Sud (Fortaleza, Brésil) et l'Afrique sub-saharienne (Luanda, Angola) a été activé.

Le projet Loon d'Alphabet a passé une nouvelle étape majeure en offrant désormais du signal Internet à travers 1000 kilomètres. C'est la plus longue distance à laquelle Loon n'a jamais diffusé. Alphabet est en train de préparer la commercialisation de Loon en tant que service pour 2019.

Neutralité du net



Même importance

La Californie a approuvé la nouvelle loi sur la neutralité du net, qui interdit le blocage et le ralentissement de sites Internet, et les pratiques anti-concurrentielles de « zero-rating ». Cette adoption a suscité les critiques du dirigeant de la Commission fédérale des communications (FCC) en amont des auditions devant la cour fédérale d'appel.

Nouvelles technologies (Internet des Objets, IA, etc.)



Même importance

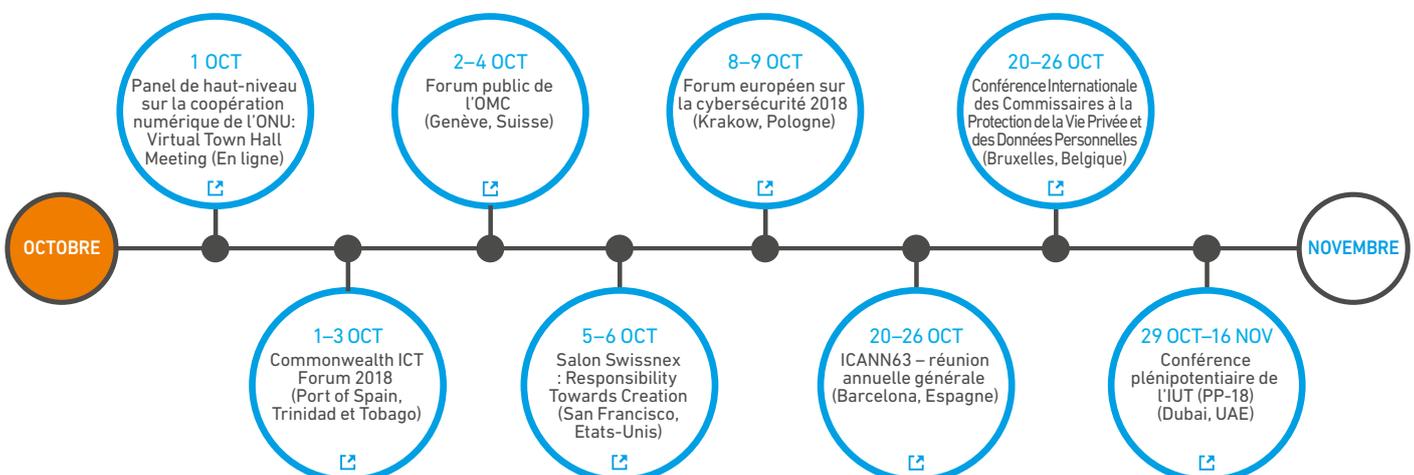
Le Parlement européen a appelé à une interdiction internationale du développement de systèmes d'armements léthaux autonomes, après que des pays auraient selon certaines sources commencé à en développer.

L'Agence pour les projets de recherche avancée de défense (DARPA) a annoncé un investissement de plusieurs années de plus de 2 milliards de dollars dans sa campagne AI Next en matière d'intelligence artificielle. DARPA a indiqué que les domaines à explorer incluront l'automatisation de processus critiques du département d'Etat, l'amélioration de la robustesse et de la fiabilité des systèmes d'IA, le renforcement de la sécurité et de la résilience du machine learning et de technologies d'IA, et l'innovation dans la nouvelle génération d'algorithmes d'IA et leurs applications.

Une nouvelle recherche a exploré l'utilisation de l'IA et du machine learning dans l'industrie de la santé, notamment à travers le développement de médicaments, et la chirurgie robotique.

IBM a pour projet de lancer un logiciel ayant pour fonction de détecter des biais dans les modèles d'IA.

A SUIVRE EN OCTOBRE



Pour plus d'informations sur les événements à venir, visitez <http://dig.watch/events>

A LA POURSUITE DES DONNEES: LES PRINCIPALES POSITIONS SUR LA GOUVERNANCE DES DONNEES

Les données sont reconnues désormais pour représenter une ressource d'une valeur immense, avec le potentiel de transformer les économies et sociétés du monde entier. De ce fait, le contrôle sur les données et leurs flux est devenu une question stratégique pour un certain nombre de gouvernements et d'entreprises, aux intérêts et agendas divergents.

De nombreux acteurs – parmi lesquels des gouvernements et une majorité d'entreprises – soutiennent ardemment le retrait des obstacles aux flux de données, afin de permettre une libre circulation des données à travers l'Internet.

D'autres préfèrent des politiques de localisation des données, visant à restreindre où ces données peuvent être traitées ou stockées. Inévitablement, les mesures de localisation des données tendent à fragmenter les flux de données.

Quels sont les arguments en faveur de la libre circulation des données ou de leur localisation, dans ce débat crucial pour le futur de l'Internet ?

La libre circulation des données

La libre circulation des données est une condition essentielle pour garantir le développement rapide d'économies fondées sur les données. Les données sont le carburant de l'économie numérique. Les progrès dans le champ de l'IA, l'apprentissage machine, et l'Internet des objets exigent que les données circulent aussi librement que possible à travers les frontières nationales et les juridictions. Afin de fournir de meilleurs résultats, ces technologies émergentes demandent un environnement étant favorable à la libre circulation des données, dans plusieurs secteurs de nos économies, comme l'agriculture, l'énergie, l'environnement, les transports et la santé.

Par définition, la prolifération de politiques de localisation des données pose le risque d'une plus grande fragmentation de l'Internet ouvert et perturbe les communications fluides qu'exigent ces technologies. Au sein de l'UE, plusieurs Etats membres estiment même que la libre circulation des données devrait être considérée comme une liberté à part entière de l'UE, au même titre que les quatre libertés du marché intérieur (biens, services, capitaux, et personnes). Cet été, le bloc européen a adopté des règles qui permettront que les données soient stockées ou traitées partout au sein de l'UE sans restriction injustifiée.

Certains pays interprètent les mesures de localisation des données comme des obstacles non tarifaires au commerce, et donc une forme de protectionnisme numérique ; souvent considérées comme des restrictions injustifiées, ces mesures pourraient limiter la croissance de l'économie numérique.

Les restrictions concernant le stockage et le traitement de données ont un coût important pour les entreprises, représentant plusieurs milliards d'euros pour les entreprises européennes selon la Commission européenne. Ces coûts limitent inévitablement

la compétitivité de entreprises et leurs investissements. A l'inverse, la libre circulation des données peut générer de nouvelles opportunités et favoriser l'innovation à travers les frontières.

Des clauses relatives à la libre circulation des données sont de plus en plus incluses aux accords commerciaux, avec des conséquences potentiellement négatives. Certains défenseurs de la vie privée s'inquiètent que ces clauses pourraient donner aux pays tiers la possibilité de remettre en cause des cadres nationaux de protection des données bien établis, au prétexte de vouloir supprimer des restrictions à la libre circulation des données.

La localisation des données

Les obligations de localisation des données concernent habituellement le stockage ou le traitement de données, et peuvent être nécessaires pour garantir leur accès, confidentialité et sécurité.

La montée de la cybercriminalité et des cybermenaces pose des défis importants aux gouvernements à travers le monde, mais la complexité des règles internationales limite significativement la capacité des agences de sécurité à accéder aux données stockées dans des pays tiers. Les mesures de localisation des données peuvent donc être perçues par les autorités publiques comme un facilitateur permettant un accès légal aux données simplifié.

La localisation des données est aussi utilisée comme un mécanisme de maximisation de la sécurité des données, comme en témoigne la loi chinoise de localisation. Suite aux révélations des programmes de surveillance américains, certains gouvernements ont en effet exigé des opérateurs « critiques », nationaux et étrangers, de stocker les données personnelles et sensibles sur leur territoire national, à des fins de sécurité.

Certains acteurs voient le RGPD de l'UE comme une forme indirecte de localisation des données, car cette réglementation autorise seulement la circulation de données vers des pays tiers à la condition que leur cadre légal respecte les normes européennes. Dans ce cas, les limitations à la circulation des données sont justifiées par les décideurs européens en raison de la nécessité de protéger la vie privée des citoyens de l'UE. En plus de la protection de la vie privée, un grand nombre d'Etats ont mis en place de telles restrictions pour des raisons sécuritaires ou fiscales.

Il est attendu que ce débat continue, à mesure que les Etats cherchent une formule dans la gouvernance des données permettant d'équilibrer les différents droits et intérêts en jeu.



Credit: David Werbroeck on Unsplash

DEBAT ANNUEL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU: L'ETAT DU MONDE NUMERIQUE

Chaque troisième semaine de septembre, l'attention du monde se porte sur le hall de l'Assemblée des Nations-Unies. Les chefs d'Etat se rendent à New York pour présenter la position de leur pays sur les questions internationales, et signaler les priorités diplomatiques des douze prochains mois. Une fois encore, nous reprenons les questions numériques mentionnées dans ces discours.

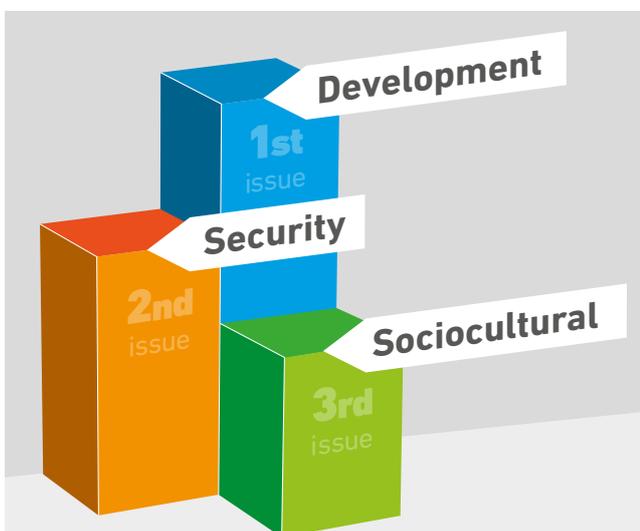
Cette année, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a donné le ton en incluant les questions numériques parmi les sujets hautement prioritaires comme le changement climatique et la gestion de crises. La confiance – ou plutôt, le manque de confiance – est un facteur qui a contribué aux difficultés du monde que nous connaissons aujourd'hui, ce que Guterres a décrit comme un grave syndrome, celui du déficit de confiance.

La confiance diminue également dans la sphère numérique. Le risque de militarisation de l'intelligence artificielle (IA), le détournement croissant de la technologie par des criminels, et l'accroissement de l'écart entre hommes et femmes dans l'accès aux technologies ont été des questions soulignées dans le discours du secrétaire général, ainsi qu'à travers les travaux du panel de haut-niveau sur la coopération numérique qu'il avait établi en juillet dernier. Cependant, de l'espoir est permis pour que la situation s'améliore. En ligne comme dans le monde réel, la confiance peut renaître à nouveau.

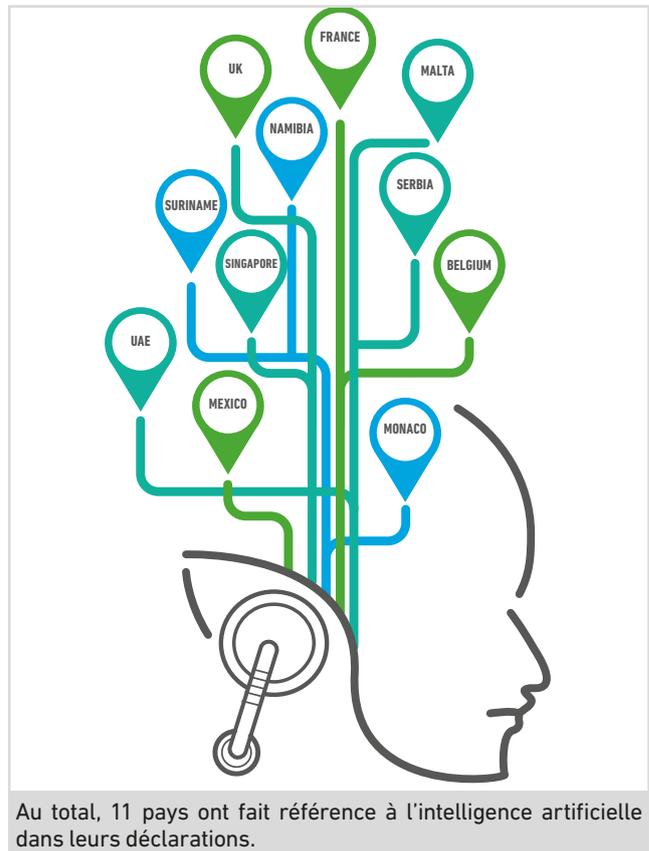
La plupart des déclarations nationales mentionnant des questions relatives au numérique se sont soit intéressées aux opportunités (les technologies numériques comme un moteur de progrès social et économique), soit aux risques posés (les technologies peuvent amplifier les risques pour une société moderne et sûre).

En comparaison avec l'étude portant sur l'édition précédente, notre analyse des déclarations de cette année révèle les tendances suivantes :

1. les questions numériques sont de plus en plus importantes. 63 déclarations au total, contre 47 l'année dernière, ont fait référence au numérique. Ces références vont d'une simple mention des technologies numériques à des propositions plus concrètes et détaillées.
2. Cette année a vu une progression des débats concernant les risques posés par le numérique, alors qu'une vision plus positive du numérique avait dominé les discussions l'année



Notre analyse de données a identifié les questions de développement comme étant le sujet le plus mentionné en matière de numérique.



Au total, 11 pays ont fait référence à l'intelligence artificielle dans leurs déclarations.

3. Les différences régionales étaient visibles dans la formulation des risques et opportunités. Seulement dix pays africains ont mentionné les questions numériques. Leur angle d'approche principal concernait plutôt le potentiel des technologies numériques pour la croissance et l'emploi. Les déclarations venant de pays européens ont plus souligné les risques posés par le développement des technologies numériques. Une réflexion plus équilibrée entre ces deux camps pouvait être retrouvée dans les discours des dirigeants d'Asie et d'Amérique latine.
4. Enfin, on peut remarquer l'absence de références au numérique dans les déclarations de deux des plus grandes puissances, la Chine et les Etats-Unis. Le président Trump n'a pas fait de références aux questions numériques tandis que le ministre Wang Yi a seulement fait allusion au numérique dans le contexte de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme.

En dehors des questions numériques, la plupart des déclarations de cette année ont porté sur :

- L'état du multilatéralisme (la crise, les risques et le multilatéralisme négatif)

Suite page 7

- La réforme de l'ONU
- Les crises irrésolues (comme au Yémen, en Syrie et au Myanmar)
- Les progrès dans la gestion de crises (les succès incluent notamment l'accord de Djibouti avec l'Erythrée, les relations diplomatiques entre l'Éthiopie et la Somalie, et le sommet de Singapour entre les États-Unis et la Corée du Nord)
- Le changement climatique (le suivi de l'accord de Paris de 2015 et le sommet 2019 de l'ONU sur le climat)
- Migration (le Global Compact et la conférence à Marrakech)
- Développement durable

Les questions numériques en détails

Sécurité

En matière de sécurité, la plupart des pays ont fait part de leurs préoccupations par rapport à la croissance rapide de la cybercriminalité, le développement de la vente d'armes de petit calibre en ligne, et la diffusion du terrorisme à travers les plateformes. En plus de ces menaces, l'UE et les dirigeants d'autres pays européens ont mentionné les dangers posés par la désinformation, ainsi que les interférences politiques et ingérences dans les processus électoraux.

L'Estonie et la Slovaquie ont mis en garde contre le risque de sous-estimer les menaces numériques. Le président slovaque Andrej Kiska a indiqué que les attaques malveillantes dans le cyberspace sont aussi dangereuses que des menaces conventionnelles.

La Russie a réitéré son projet de proposer deux résolutions : une concernant le comportement responsable des États dans le cyberspace, et une autre à propos d'une convention universelle pour lutter contre la cybercriminalité. Cuba a alerté contre la militarisation du cyberspace et a condamné l'utilisation illégale de nouvelles technologies pour attaquer des pays tiers.

Infrastructure et économie

Les membres de l'Assemblée générale de l'ONU ont aussi fait référence aux bouleversements du marché du travail qu'ont permis ces technologies et aux défis que cela représente pour les nouvelles générations (Croatie). A la lumière de ces développements, le secrétaire-général a indiqué qu les gouvernements doivent considérer avoir des programmes de sécurité sociale renforcés, à travers par exemple un revenu universel minimum.

L'Inde et Malte ont mentionné les grandes opportunités que représente le numérique : de la robotique avancée et l'IA, à l'impression 3D et à l'Internet des objets, les États doivent se préparer à adopter des grands changements. Ce sentiment faisait l'écho aux déclarations de pays africains, comme la Namibie, le Botswana, le royaume d'eSwatini (anciennement Swaziland) et le Sierra Leone à propos de leurs investissements dans l'économie numérique, et représente une voie prometteuse vers la croissance économique.

Les non-dits

Cette année encore, certains silences et absence de déclarations sur les questions numériques étaient intéressants à souligner. Tandis que la Chine a seulement fait allusion au numérique pour parler de cybersécurité et de lutte contre le terrorisme en ligne, les États-Unis ont quant à eux complètement évité le sujet. Du côté américain, c'est une tendance intéressante car lors de son discours l'année précédente le président Trump avait évoqué seulement les nouvelles formes d'agression qui exploitent les technologies pour menacer les citoyens.

Le Brésil, qui était auparavant un pays très engagé sur les questions numériques mais qui les avait abandonnés en 2017, n'a fait que de simples allusions aux questions numériques. Le président Temer a mentionné le rôle et l'importance des nouvelles technologies dans le contexte du commerce international et des flux transnationaux.



Une représentation de déclarations des États membres

Notre carte compare les références aux enjeux numériques avec les déclarations de l'année précédente, et en même temps, elle offre une couverture détaillée des enjeux numériques traités par les États.

Regardez notre version interactive de notre analyse à l'adresse suivante dig.watch/unga73

List of countries

(All) ▼

Reference to digital issues in 2017

(All) ▼

Reference to digital issues in 2018

Yes ▼
 (All)
 No
 Yes

